

• «STOOLER» VS DÉNONCER.

« Stooler »

C'est révéler de l'information par intérêt personnel mais surtout pas dans le but d'aider quelqu'un.

Dénoncer n'est pas « Stooler ».

C'est dire non à une situation désagréable. C'est un moyen logique de faire cesser l'intimidation et de mettre fin à l'humiliation. C'est se faire respecter et de reprendre sa place dans son environnement quotidien. Cela donne la chance de reprendre confiance et d'améliorer son estime de soi.

Es-tu témoin/complice d'intimidation?

- ✓ Encourage activement l'intimidation en se joignant à l'intimidateur, en riant ou en faisant des gestes encourageants (ex. : pointer du doigt).
- ✓ Agit indirectement en s'attroupant simplement comme voyeur.
- ✓ Peut avoir peur de devenir la prochaine cible, de ne pas être en mesure d'aider ou croit que leurs pairs seront en désaccord.

Es-tu témoin/spectateur d'intimidation?

- ✓ Reste en arrière sans se positionner et leur silence devient synonyme d'approbation.
- ✓ Même s'il n'est pas impliqué(e) directement, il peut se sentir mal à l'aise et impuissant devant la situation.
- ✓ Peut se sentir coupable de ne pas intervenir.

Pour dénoncer un acte de violence ou d'intimidation ou pour discuter d'une situation en lien avec l'intimidation, vous pouvez contacter :

Rôle de l'intervenant pivot

L'intervenant pivot est nommé par la direction de l'école comme étant le responsable du dossier de l'intimidation. Il agit comme chef de file auprès de l'équipe-école afin de mobiliser l'ensemble de ses collègues, des élèves et de leurs parents face à la problématique de l'intimidation.

M. Daniel Gaudreault, intervenant pivot
(responsable du volet violence et intimidation)

(819) 375-8931, poste 6399

daniel.gaudreault@csduroy.qc.ca



Projet Signes Vi-To